

OBJECTIF DE LA FORMATION



Pouvoir intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de ses procédures.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

CONTENU

théorie 30% / pratique 70%



- **Les bases de la prévention** : les risques professionnels, de quoi parle-t-on ? Les conséquences liés aux risques professionnels, les enjeux de la prévention, les obligations légales, les 9 principes généraux de prévention, le rôle du SST et des acteurs internes/externe de la prévention.
- **Intervenir lors d'un accident** : la conduite à tenir, le plan d'intervention du SST (PI SST)
- **Protéger avant tout** : l'alerte aux populations, réaliser une protection. Le modèle d'apparition du dommage. Choisir les actions à réaliser selon les circonstances.
- **Examiner la ou les victimes** : comment déceler une urgence vitale, quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?
- **Faire alerter ou alerter** : l'importance de l'alerte, le message d'alerte, alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise.
- **Secourir la ou les victimes de manière appropriée en respectant la conduite à tenir dans les cas suivants** : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe totalement, la victime se plaint de malaise, la victime se plaint de brûlure(s), la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas. Puis surveillance de l'amélioration ou de l'aggravation de l'état de la victime jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Méthodes et moyens pédagogiques mobilisés :

- Apport d'informations théoriques et de connaissances.
- Diffusion d'un diaporama complété éventuellement d'illustrations sur paperboard et de visionnage de vidéos.
- Échanges et partages d'expériences.
- Mises en situation, exercices de sauvetage et de secourisme avec utilisation de matériel spécifique (mannequin, draps, maquillage).

Supports pédagogiques fournis au stagiaires :

- Fourniture de documents récapitulatifs téléchargeables sur l'espace extranet.

PUBLIC

Tout salarié, et plus particulièrement désigné par le chef d'entreprise, devant porter les premiers secours dans son activité professionnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EFFECTIF

10 personnes maximum.

DURÉE

Deux journées (14 heures) en présentiel.

SESSIONS

Formation intra entreprise. Calendrier sur mesure.

INTERVENANT

Formateur titulaire du certificat de formateur SST délivré par l'INRS et à jour.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Grille de certification SST de l'INRS.

VALIDATION

Délivrance du certificat d'acteur SST valable 2 ans (sous réserve de réussite aux épreuves certificatives). Nécessité de suivre un MAC (Maintien d'Actualisation des Compétences) tous les 24 mois.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Oui, nous consulter afin d'adapter la formation.

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

Contactez-nous pour organiser votre formation et inscrire vos stagiaires. Délai d'accès des stagiaires à la formation : un mois maximum à partir de la signature de la convention.

CONTACT



09 81 68 53 52



contact@queoris.fr



www.queoris.fr